



Dieppe



Les infos Dieppoises du 19 mars 2024



263 mots

Collège Camus : une classe à horaires aménagés à la rentrée

Au collège Camus de Neuville-lès-Dieppe, depuis quelques années, les jeunes collégiens peuvent profiter d'une option danse. Mais dès la rentrée prochaine, ils pourront aller plus loin encore puisque cette option danse devient une Chad, une classe à horaires aménagés danse. **« C'est une officialisation de l'option pour le niveau collège, comme pour le primaire à l'école Langevin. La Chad est reconnue officiellement dans le parcours scolaire d'un élève »**, précise l'établissement dirigé par Erik Deneu.

Une formation musicale

Les élèves apprendront trois danses différentes : hip-hop, danse contemporaine et danse classique, ainsi que de la formation musicale et de la culture chorégraphique. Les cours sont donnés au collège, à la Maison des jeunes et à l'école Langevin. Chaque semaine, cela représentera trois heures et demie en moyenne dans l'agenda.

En parallèle, l'emploi du temps est allégé en sport, arts plastiques ou éducation musicale. Cette Chad n'est pas seulement destinée à accueillir des élèves neuvillais. En effet, elle est dérogatoire. **« Elle permet à des élèves, écoliers et collégiens, qui ne sont pas du secteur de Camus, de bénéficier du dispositif »**, poursuit le principal du collège.

Ils peuvent donc candidater pour intégrer cette classe en 6^e ou en cours de scolarité au collège, quel que soit leur école et collège d'origine. Par ailleurs, les élèves de Chad bénéficient d'un bonus de 20 points pour le diplôme national du brevet et ont la possibilité de poursuivre au lycée Ango en section danse.



La classe à option danse du collège Camus deviendra classe à horaire aménagé danse à la rentrée.

©Collège Camus